



## Lettre d'information municipale # 5 Octobre 2020

### Edito du Maire

Voilà maintenant quatre mois que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions.

Pendant que l'actualité nationale et mondiale suivait son cours, pandémie, élections aux USA etc.... nous avons dû nous pencher sur nos « petits sujets locaux » .

- D'abord la mise en place dès juillet de la surveillance du plan d'eau (jusqu'au 23/08). Action qui a prêté à discussion avant, mais qui au final s'est avérée utile et appréciée des utilisateurs,
- Puis la réfection de la piste du Coulevrey. réfection sur laquelle la municipalité s'était engagée en vendant la coupe de bois (environ 700m3), et qu'il a fallu mettre en œuvre dans un très court délais.

Nous avons dû aussi poursuivre les projets entamés par l'équipe précédente.

- L'enfouissement des réseaux secs (électricité & téléphone) qui permettra de terminer le ravalement de la façade de la mairie & d'améliorer l'esthétique de la place. Ceci pour un coût (prévisionnel) de 55388€ HT dont 3731€ à la charge de la commune (plus environ 10700€ de TVA avancé par la commune et récupéré dans 2 ans),
- L'adressage, opération initiée par la régie de gestion des données des pays de Savoie qui devrait permettre d'offrir aux acteurs publics (secours, poste, orange...) un référentiel unique des voies et adresses de la commune. Ceci pour un coût de 14466 € subventionné à 45 % soit 6500€. La partie administrative étant terminée le chantier (implantation des plaques de rue et numérotation de maison) va pouvoir être effectué d'ici la fin de l'année.
- La commission des travaux a proposé de goudronner la voie communale dénommée chemin du plan du prec, pour une somme de 11557€ HT dont 10703€ d'aides du département. Les travaux ont été terminés pour le 30 octobre, date limite d'exécution.

Reste maintenant à mettre en route ce pourquoi nous avons été élus.

Une commission extra municipale (dénomination officielle : comité consultatif) ayant pour objet le développement et la revitalisation du village à été créée, elle sera activée dans les semaines qui viennent (voir ci-dessous),

Une commission extra municipale ayant pour objet la communication et la tâche de faire circuler le maximum d'informations vers le plus de citoyens possible.

Si vous êtes intéressés par les commissions lisez la suite du bulletin !

Voilà, "si la tâche de la politique consiste à transformer le monde en une demeure convenable pour les hommes »\* alors nous allons essayer d'en faire.

\*Hannah Arendt

Jean Marc BLANGY



## Démocratie participative : rejoignez les comités consultatifs

Pour associer les citoyens aux réflexions engagées par la municipalité et à la définition de projets sur la commune, le conseil municipal a créé des comités consultatifs thématiques.

### Comment ça fonctionne ?

Les comités consultatifs sont des **espaces de dialogue, d'échange et de réflexion**.

Ils sont ouverts à toute personne habitant la commune: citoyens, représentants d'associations, personnes expertes..., chacun peut y participer. A l'issue d'un temps de travail, le comité consultatif remet des propositions au conseil municipal, qui décide de la suite à donner. Chaque comité, présidé par le Maire, est complété par les membres du conseil municipal.

### Pourquoi participer ?

**Pour** comprendre l'action publique et le fonctionnement de la collectivité,

**Pour** exprimer son avis et ses idées sur des questions locales et les projets de la commune,

**Pour** apporter son expérience d'habitant afin d'enrichir les projets par la diversité des points de vue.

### Sur quelles thématiques ?

Le conseil municipal a créé les deux comités consultatifs suivants en application des dispositions du code général des collectivités territoriales :

- 1/ Développement et revitalisation du village,
- 2/ Communication.

### Développement et revitalisation du village

Que nous soyons plus ou moins jeunes, qu'Albiez soit notre village d'origine ou de coeur, que nous soyons simplement de passage, ce comité consultatif c'est réfléchir ensemble au renforcement de l'attractivité de notre village, afin qu'il y fasse bon vivre. De nombreux sujets pourront être abordés:

- La création d'un lieu de vie
- La poursuite de l'aménagement de la zone de loisirs
- le développement des sentiers...

### Communication

Ce comité, chargé de l'information auprès des Albiens, aura pour but de promouvoir les actions de la commune et des associations, de tenir informé la population de l'avancement des différents projets en cours.

### Comment participer ?

Pour rejoindre un comité consultatif, rien de plus simple, compléter la fiche de

candidature jointe et la retourner en mairie, soit par messagerie mairie.albiezlejeune@orange.fr soit en la déposant au secrétariat ou dans la boîte aux lettres

Candidature comité consultatif

**> Date limite de dépôt des candidatures : 08 novembre 2020**  
**> Validation de la composition des comités consultatifs, par le conseil municipal : fin novembre**

## Compte-rendu réunion publique

Nous étions une cinquantaine le 7 août dernier lors de cette première réunion, de ce temps d'échange vous trouverez ci-après toutes les idées et réflexions qui ont été émises.

### Thème abordé : Projet de lieu de vie et de services

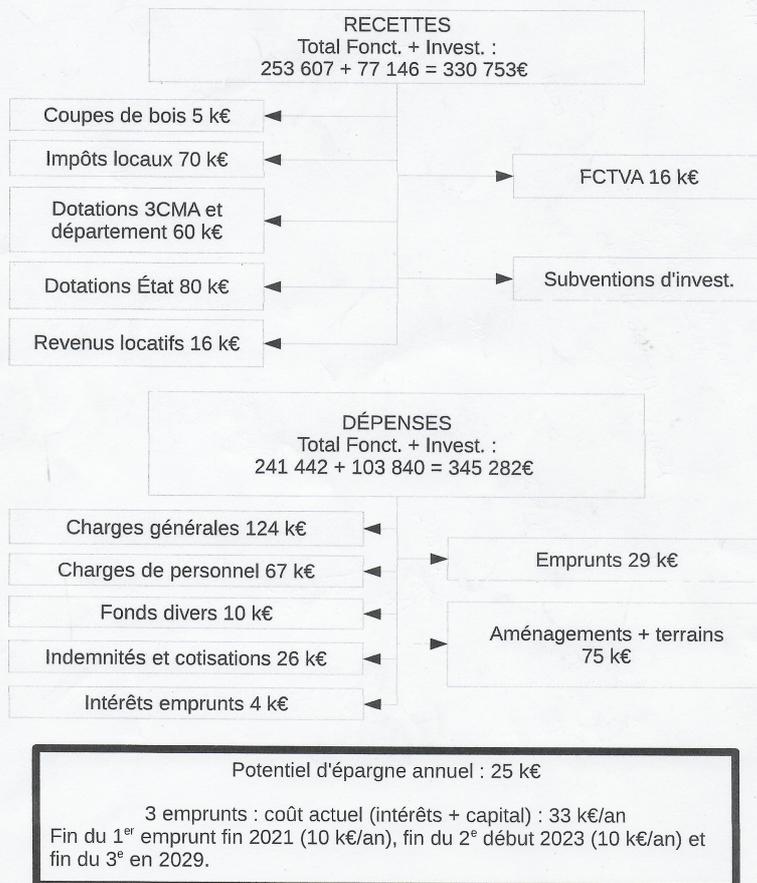
#### Développement de l'entraide :

- Mutualisation des courses sur l'exemple de ce qui a été réalisé pendant le confinement.
- Panier de Maurienne a pérenniser avec mise à disposition d'un local pour récupérer les paniers
- Création d'un jardin collectif
- Repas à emporter et portage de repas
- Favoriser une cuisine locale
- Navette pour faire les courses sur Albiez Montrond ou St Jean de Maurienne.
- Les initiatives locales ne doivent pas être en concurrence avec les commerces locaux.
- Il serait intéressant de réaliser une étude démographique et d'envisager un développement des lits touristiques.

#### Création d'un lieu de vie :

- Se rapprocher des communes ayant créé des bars, restaurants, épiceries, cafés associatifs (exemple de St Colomban, La Tour en Maurienne...) pour un retour d'expérience.
  - Connaître et avoir en tête les contraintes de rentabilités
  - Quelles sont les aides ?
  - Fonctionnement en gérance ou associatif
  - Embauche d'un service civique par la commune.
  - Plages horaires et limites du bénévolat.
  - Utiliser l'existant : développer l'entre-pots, réouverture de l'Escale (impossible vis-à-vis des normes)
  - Créer un lieu multi fonctionnel (épicerie, aider les producteurs locaux, bar, restaurant, point poste, point relais...)
  - Réhabiliter le bâtiment de la Cure : pas assez central, problème de visibilité, création d'un accès par le Pré des Danses.
  - Ne pas investir pour une minorité
  - Réflexion à mener en parallèle sur l'attractivité du village, sa mise en valeur, la signalisation, l'accueil des touristes et gens de passages. Mais prendre en compte le quotidien des habitants et de l'environnement.
  - Le projet du Tour des Aiguilles d'Arves peut être une opportunité pour la création d'un lieu de vie et le développement de gîtes.
- 
- Manque de fontaine : le service communautaire facture pour chaque fontaine un abonnement et la consommation d'eau ce qui explique la disparition de ces dernières.
  - Quid de la station d'épuration ?

## Finances d'Albiez-le Jeune exercice 2019



### Budget citoyen de la Savoie

Vous aimeriez réaliser un projet pour améliorer votre quotidien et celui des savoyards. Avec le BUDGET CITOYEN le Département vous permet de présenter votre idée et espérer une aide pour financer cet investissement.

Si vous avez plus de 10 ans, que vous avez un projet éco-responsable et/ou qui favorise le lien social, alors déposez cette idée.

[Plus d'information ICI](#)

[Se désinscrire](#)



© 2020 Mairie Albiez le Jeune